

**ANNEES 1980 , ENJEUX ET DEFIS
DU SYNDICALISME INTERPROFESSIONNEL :**

QUELQUES PARTICULARITES DE L'ILE DE FRANCE.

Laurent Fabius 1^{er} Ministre

Depuis juillet 1984, Laurent Fabius est Premier Ministre. Les communistes qui avaient quatre ministres depuis l'élection de François Mitterrand, en mai 1981, quittent le gouvernement.

Le 24 juillet 1984, dans son discours de politique générale, Laurent Fabius annonce les priorités de son gouvernement : « moderniser et rassembler ».

« La première condition de l'adhésion populaire me semble plutôt d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer encore et de promettre une seule chose aux français « je vous dirai la vérité »... Alors moderniser pourquoi ?...Le chômage... C'est un crève cœur et un cancer...

Toute amélioration réelle de l'emploi passe par une certaine croissance, toute croissance durable suppose un appareil de production solide, capable d'exporter et de défendre ses positions sur le marché intérieur ; tout appareil de production solide requiert d'être moderne pour soutenir la concurrence...La modernisation peut coûter des emplois avant d'en créer ».

...Cette modernisation en profondeur ne peut s'accomplir que si nous poursuivons sans relâche l'assainissement de notre économie...

... Nous sommes dans une de ces périodes où tout bascule et où tout se transforme ; l'économie, la technologie, la culture et les moeurs, où l'avenir éclate sous les yeux du présent.

...

Trois actions fondamentales détermineront l'avenir de notre économie : la recherche... L'investissement...pour le favoriser, nous poursuivons une triple action, dans le prochain budget :

- 1 allègement des charges des entreprises
- 2 réorientation poursuivie de l'épargne vers l'industrie
- 3 libération progressive des prix industriels

Troisième volet : la formation des hommes »

Sur le rôle de l'état, il déclare qu'il « est non pas d'imposer ce dont le pays ne veut pas, ni d'empêcher ce à quoi il aspire, mais de rendre possible ce qui est nécessaire... Réduire l'an prochain de 1/100 les impôts et les cotisations sociales... L'Etat a rencontré

ses limites il ne doit pas les dépasser ».

« C'est sur les entreprises que repose, pour l'essentiel, la responsabilité de la modernisation. Elles doivent donc bénéficier du soutien de l'ensemble du pays. J'ai toujours pensé que c'était la gauche qui était la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la nation ».

Puis, il évoque l'efficacité économique inséparable du dialogue social...

Comment en est on arrivé là ?

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République avec 51,75% des suffrages.

Le scrutin législatif qui suit confirme le recul du PCF même si l'arrivée de quatre ministres communistes (la première fois depuis 34 ans) peut laisser croire que l'Union à gauche et l'esprit de transformation des années du programme commun demeurent.

A lui seul, le parti socialiste a la majorité à l'Assemblée nationale, il dirige le gouvernement et presque tous les ministères.

Il dispose des moyens politiques institutionnels, de l'appareil d'Etat, comme atout décisif pour mettre en œuvre le changement promis.

Le changement marque les premiers mois de l'activité gouvernementale : augmentation des bas revenus, création d'emplois publics, extension des nationalisations, ordonnance sur les 39 heures, 5^{ème} semaine de congés payés, retraite à 60 ans, loi sur les droits des locataires, lois Auroux...

Des réformes politiques sont engagées : abolition de la peine de mort, abrogation de la loi anticasseurs, loi sur la décentralisation puis réforme du statut de la Fonction publique (1983/1984).

Le chômage continue de progresser en 1981 et la reprise ne se produit pas. Jacques Delors suggère « la pause » puis l'effort et même de la rigueur.

C'est en juin 1982 que le gouvernement annonce le blocage des « prix et des salaires », en fait la désindexation des salaires sur les prix.

A partir de 1983 la « rigueur » devient de l'austérité et le gouvernement décide de prélever 65 milliards sur la consommation des ménages, les dépenses de l'Etat et sur le secteur public.

En 1984, il remet en cause l'existence du tiers des emplois de la sidérurgie avec son plan acier.

L'Amérique de Reagan et le Royaume Uni de Margaret Thatcher font des émules.

Guy Sorman popularise les thèses libérales en publiant « la révolution conservatrice américaine » en 1983 puis « l'Etat minimum ».

En France, « tous les moyens de communications étaient mobilisés et rappelaient sans cesse : la crise est mondiale et fatale, on ne peut ni faire plus, ni faire autrement.

Il y a trop d'Etat, donc trop de bureaucratie, le privé, c'est l'efficacité. Alors réduisons l'activité des services publics, adaptons les statuts, privatisons.

Des campagnes médiatiques glorifient la crise, culpabilisent ceux qui ont du travail, un statut. L'individualisme devient un modèle. Des artistes, des syndicalistes apportent leur concours à ces initiatives.

Le mercredi 22 février 1984, à 21 h 40, sur une chaîne de télévision du service public « A2 », se déroule une émission intitulée « Vive la crise », dans laquelle Yves Montand joue un rôle central. Tout a été bâti sur un scénario de Michel Albert, ancien commissaire au plan...de Giscard.

Le schéma est simple : « nous sommes tous des privilégiés, nous nous sommes fabuleusement enrichis ces dernières années, aujourd'hui c'est la crise, il faut se serrer la ceinture. D'ailleurs la crise, c'est nous tous qui l'avons créé par notre inconscience. Il faut partager le travail, accepter les licenciements, la baisse du pouvoir d'achat. Il n'y a pas d'autre issue ». Ne croyez pas que j'exagère, c'est presque mot à mot le discours qui est tenu. D'ailleurs, « la crise est partout dans le monde et tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, toutes les idéologies ont échoué ». Lutter ? Vous n'y pensez pas ? » « La grève ? C'est la mort de l'entreprise » ! Ajoutez à cela un zeste d'anticommunisme et d'antisoviétisme et le tour est joué ». (La Ve Ouvrière n° 2060 – février 1984).

L'attitude du patronat

Pour mieux le cerner, un détour par le livre de Jean Magniadas « le patronat » paru en janvier 1991, aux Editions Messidor, est fort utile (voir notamment pages 196 et suivantes).

Dès 1981, le patronat (CNPFF) dirigé par Yvon Gattaz articule louvoisements et attaques. Au départ, il cherche à limiter la portée des premières mesures gouvernementales puis il s'efforce d'amener le gouvernement sur ses positions.

Il qualifie de rebroussement salutaire les mesures décidées le 16 avril 1982 par le gouvernement lors d'une rencontre avec le CNPFF : allègement de la taxe professionnelle, arrêt de la réduction du temps de travail.

Cette réunion est longtemps restée secrète dit Yvon Gattaz (Figaro du 7 mai 1991) car le « patronat ne voulait pas faire de triomphalisme » et le gouvernement ne voulait pas, à cause des communistes, monter au créneau sur le dossier ».

Ces concessions encouragent le patronat à renforcer ses exigences.

Il engage une campagne de réhabilitation de l'entreprise, se proclame « parti de l'entreprise ».

En 1986, François Périgot, nouveau président du CNPF caractérise la période de son mandat comme « un des rares moments historiques où se dessine en peu de temps ce qui peut faire le contour d'une société pour des décennies ».

Quels enjeux et défis du syndicalisme interprofessionnel au tournant des années 1980

En raison de la proximité de cette période, il existe selon moi, encore peu d'études sereines sur le sujet.

Nous avons besoin de témoigner, de débattre, de rechercher, d'accumuler, d'impulser des travaux. Ce qui est interprofessionnel et national se retrouve en Ile de France souvent avec plus de force encore.

En clôture de la discussion du 42^{ème} Congrès confédéral (décembre 1985), Henri Krasucki dont l'expérience est riche, emploie un ton pathétique pour analyser la période écoulée :

« Le reflux historique, le recul de civilisation dont nous avons parlé, paraît énorme, incroyable et pourtant c'est vrai ! Il faut être capable d'en mesurer l'échelle car elle donne la dimension et le contenu de la lutte de classe dans toute cette période.

L'obstacle à la réalisation d'objectifs aussi monstrueux est l'existence de travailleurs organisés en syndicats et d'abord de la CGT, syndicat de combat et de vérité ».

C'est pourquoi, hormis les deux guerres mondiales, il n'y a jamais eu une telle menace sur le syndicalisme et sur la CGT ».

Il poursuit sur les besoins de faire comprendre la dimension de l'agression et sur le niveau de la riposte à organiser.

Revenons sur quelques données de la période :

- 3 à l'arrivée de la gauche, l'héritage est désastreux, avec des spécificités Ile de France comme le solde négatif de 225 000 emplois industriels en 10 ans.
- 4 La CGT apprécie tous les changements politiques de 1981 qu'elle met à l'actif des salariés. Elle est lucide
- 5 Sur l'état d'esprit des salariés
- 6 Sur les divisions à gauche et parmi les syndicats « gérer ou combattre la crise, telle est la question qui les divise »
- 7 Sur les intentions et capacités du patronat et de la droite
- 8 Sur l'état du syndicalisme en Europe, divisé et paralysé.

Comment faire apprécier les avancées quantitatives et qualitatives, inciter à s'en emparer comme point d'appui pour aller plus loin, à faire vivre le programme revendicatif ? Difficile alors que règnent les illusions, les divisions, la délégation de pouvoir et une pratique syndicale CGT plus rompue à l'affrontement, à une appréciation des résultats en tout ou rien, plutôt qu'à travailler les contradictions, à rechercher les points d'appui, donner confiance et avancer en articulant rapport de forces et négociations.

Quelle est la réalité des luttes donc des grèves que la CGT n'a jamais exclues ? Comment faire vivre l'indépendance syndicale alors que les débats politiques sont si vifs et si tranchés ?

Evoquons quelques questions avec leurs dimensions spécifiques à l'Ile de France

- 9 La mise en œuvre de la décentralisation confirme et conforte le fait régional. A ce propos, l'Union Régionale pointe quelques questions toujours d'actualité : démocratisation du processus, financement et fiscalité, répartition des rôles et cohérence des différents niveaux territoriaux, formation des militants.

Dans quelles limites cela devient-il réellement un champ d'intervention syndicale ?

A partir du tournant de la rigueur, les salariés sont confrontés à la brutalité des campagnes idéologiques et des conséquences de décisions économiques et sociales.

Elles provoquent le recul du niveau de vie, la croissance du chômage et de la flexibilité, le développement de l'insécurité sociale et s'appuient sur la division, notamment en utilisant la question de l'immigration et la répression.

La période est marquée par :

- 10 le recul des luttes (l'un des plus bas niveaux de mobilisation de l'après guerre) des forces organisées de la CGT et de ses scores lors des élections professionnelles. Des »coordinations » syndicales émergent dans certaines professions.
- 11 La transformation du travail ; la vie change dans et hors travail : l'industrie traditionnelle, lieu d'implantation et de conquêtes sociales, subit des restructurations, des démantèlements, des fermetures. De nouvelles catégories, de nouvelles activités, de grands centres commerciaux et zones « industrielles » naissent. Les comportements, les réalités, les attentes changent. L'individualisme est flatté.

Syndicalement, comment résister et jusqu'où, là où on est implanté ? Comment articuler cette légitime résistance avec l'engagement et l'implantation dans le nouveau, comment articuler les deux pour se défendre et conquérir des droits nouveaux ?

Les questions sont nombreuses, nouvelles, complexes. Elles se posent avec force en Ile

de France, région qui comprend pratiquement 1/3 d'ouvriers, 1/3 d'employés, 1/3 de cadres. 1,3 millions d'immigrés, 1 million de retraités, 700 000 jeunes, de 15 à 24 ans, 43 % de femmes, 900 000 salariés dans les PME, 750 000 dans le secteur public et nationalisé.

A cela s'ajoute une mobilité constante et importante des salariés de Paris vers la province et inversement, qui ne favorise pas la permanence dans l'organisation.

Pouvoir et patronat, au nom de la solidarité nationale, ont fréquemment « décentralisé », en fait délocalisé des entreprises et des emplois (réduits au passage !) de l'Ile de France vers la province.

Les mauvaises conditions de vie, de transports, de logements, dont leur politique antisociale était la cause, qui ont rendu l'Ile de France invivable » justifiaient idéologiquement leurs « décentralisations/délocalisations ».

La question des nationalisations prend une dimension spécifique en Ile de France parce que toutes les entreprises concernées y sont présentes et que cela concerne directement et indirectement un nombre important de salariés.

Quel travail en commun, c'est-à-dire entre les structures professionnelles et interprofessionnelles, l'URIF a-t-elle été en mesure de faire vivre ? J'ajoute que sur la question des nationalisations, entre 1981 et le milieu des années 1980, la situation avait profondément changé.

En 1981, pouvait subsister l'illusion que le gouvernement les avait réalisées pour mettre en œuvre une politique économique et sociale de progrès.

Quelques années après, il n'y avait plus de doute, elles avaient été refaçonnées pour être remises à la disposition du grand capital afin de servir ses intérêts.

Cela engendrait démotivation et démobilité parmi les salariés.

Concernant l'organisation de la CGT en Ile de France

La CGT recense 143 Unions locales. Elle les qualifie de véritables pivots de toute la vie syndicale qui doit être en mesure d'intervenir dans tous les domaines et d'assurer, avec l'entreprise, le contact avec la population et les travailleurs.

Concernant l'Union Régionale, elle considère qu'elle doit mener son activité, rendre des initiatives de coordination de luttes, de réflexion et de proposition en veillant à ne pas tirer les militants vers le haut.

L'URIF CGT affirme qu'il y a encore beaucoup d'efforts à produire, afin de développer l'activité syndicale là où c'est décisif, à savoir l'entreprise. Elle déplore un état d'esprit qui se contente de la sous organisation syndicale découlant « *d'une conception d'un syndicalisme d'élite au détriment d'un syndicalisme de masse* ».

Sur la question de l'immigration, la situation se détériore lourdement entre 1981 et les années qui suivent.

Même si bien des aspects restent marqués par des méthodes et des pratiques anciennes, notamment dans les milieux patronaux, la CGT reconnaît, depuis le 10 mai 1981, « *un recul sensible des inégalités et des discriminations* » et poursuit « *les travailleurs immigrés peuvent respirer plus librement dans notre pays* ».

Elle n'en propose pas moins de poursuivre le constat pour l'égalité de droit et le respect de la dignité.

Quelques temps plus tard, elle accuse ceux qui font des travailleurs immigrés « *les boucs émissaires du chômage, de l'insécurité, du déficit de la sécurité sociale* » et qui prônent « *le retour des immigrés au pays comme solution au chômage* ».

L'intervention au 42^{ème} Congrès Confédéral de Nora Tréhel, Secrétaire Générale du syndicat CGT de Talbot-Poissy tirant les enseignements de deux conflits dans son usine, nous éclaire sur ces dérives, leurs buts et leurs dangers. Elle met aussi en évidence la lutte quotidienne de la CGT contre le racisme, pour l'unité des salariés exploités et leurs revendications. (Le Peuple numéros 1207 – 1208 – 1209 du 19 décembre 1985, pages 103 et 104).

En forme de conclusion

« *Libéralisme triomphant, culte de soi, politique résignée... L'héritage des années 1980 court toujours !* » (*).

Par nos expériences, nos succès, nos certitudes, nos doutes et nos échecs, nous savons que l'héritage de ces années est plus complexe et plus riche.

« *Homme de l'avenir, il vous faut voir hier* », suivons ce conseil de Paul Eluard.

(*) Sous titre d'un article de François Cusset, professeur d'histoire intellectuelle à Sciences-Po, *l'Humanité Dimanche* du 9 au 15 novembre 2006.

Parmi les sources CGT, on peut consulter :

12 *L'Union (Journal de l'URIF CGT) n°34, 6^{ème} Congrès de l'URIF 5 et 6 novembre 1981.*

13 *L'Union n°36, compte rendu du 6^{ème} Congrès*

14 *L'Union n°68, 7^{ème} Conférence de l'URIF, 14 et 15 novembre 1984*

15 *L'Union n°69, Compte rendu de la 7^{ème} Conférence*